Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises

La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 08/11/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 08/11/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20230000005817_2023-10-24
N° d'annonce : 7501JAL20230000005817_2023-10-24

EROLD

Société anonyme

93 rue de la Victoire, 75009 Paris

R.C.S. : Paris 412 001 547

Activité : L'exploitation de tout service de communication audiovisuelle pour assurer la diffusion de toute information notamment d'actualité auprès du public des séniors, prestations de services et vente de tous produits délivrés aux séniors. Prestations en matière de communication et utilisation des médias. Opérations de courtage accessoires en matière d'assurance, aux opérations d'intermédiaires en immobilier Défiscalisant. Le conseil en matière de gestion de ressources humaines et notamment en matière de formations professionnelles et bilan de compétences ; la gestion et l'exploitation de site internet dédie a la formation

Tribunal de commerce de Paris

Jugement d'ouverture – Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 12 octobre 2023 désignant : administrateur Selarl Fhbx en la personne de M^{e} Charlotte Fort 176 avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine,, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selafa Mja en la personne de M^{e} Valérie Leloup-Thomas 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)